

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Type de forfaits

Non remboursable : Les forfaits de type non remboursable ne sont pas munis d'une assurance météo vous protégeant en cas de mauvais temps. En cas d'annulation due aux conditions météorologiques, il relève de la responsabilité du paraskieur de réserver une autre date à son choix à l'intérieur de la période de validité de son forfait. Les forfaits ne sont pas monnayables, mais ils peuvent être échangés ou transférés durant la période de validité.

Remboursable : Les forfaits de type remboursable sont munis d'une assurance météo vous protégeant en cas de mauvais temps. En cas d'annulation, due aux conditions météorologiques, Paraski Aventure, s'engage à rembourser, pendant la période de validité, le prix d'achat des billets remboursables.

Saison d'opération - *Paraski Aventure*:

La saison d'opération est du 1^{er} décembre au 31 mars de chaque année. La date du début et/ou de fin de la saison peut varier en fonction des conditions de neige et des conditions météorologiques nécessaires à la pratique du sport.

Validité et extension des forfaits :

Vos forfaits sont valides en fonction de leur période de validité inscrite à même le ou les billets. Au cours de cette période de validité, vous devez téléphoner chez *Paraski Aventure* afin de réserver votre place en vue de profiter de votre forfait. Si nous devons annuler nos activités la journée de votre réservation en raison de mauvaises conditions météorologiques il relève de votre responsabilité de reprendre un rendez-vous afin de tenter de réaliser l'activité à nouveau.

IMPORTANT : Si vous n'avez pas utilisé votre forfait à l'intérieur des délais prescrits dans le billet et que vous désirez le faire rouvrir sans-frais pour une saison supplémentaire; vous devez obligatoirement avoir effectué au minimum deux (2) réservations au cours de la période de validité de votre billet. À défaut d'avoir effectué les deux (2) réservations requises pendant la période de validité de votre forfait, vous devrez payer des frais d'extension de vingt-cinq dollars (25.00\$) afin que ce dernier soit renouvelé.

Réservation :

Chaque paraskieur doit **réserver** sa place au moins 48 heures à l'avance. Cependant, nous vous recommandons de réserver une (1) à deux (2) semaines d'avance. Toute réservation peut être effectuée par courriel à info@paraskiaventure.com ou par téléphone au **(418) 653-0123**.

Annulation d'une réservation :

Aucune annulation ne pourra être effectuée sans aviser Paraski Aventure au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance. Dans le cas contraire, l'absence du paraskieur le jour de l'activité rendra son forfait nul et non avenue. Rappelez-vous qu'en cas d'annulation du cours due aux conditions météorologiques, il relève de la responsabilité du paraskieur de réserver une autre date.

Confirmation de votre présence

Le jour précédant votre activité, vous devez confirmer votre présence par téléphone au 418-653-0123. Cette étape est très importante, car votre absence le jour de l'activité rendrait vos billets inactifs. C'est à ce moment que Paraski Aventure vous confirmera l'heure et l'endroit du point de rendez-vous.

Le jour de l'activité

Le jour de l'activité, vous devez vérifier auprès de Paraski Aventure si l'activité a lieu. Cette décision est prise chaque jour selon les conditions météorologiques et les conditions de la surface de glisse. Pour ce faire, veuillez téléphoner deux heures avant l'heure prévue du point de rendez-vous au 418-653-0123.

Assurances et reconnaissance du risque :

Chaque paraskieur doit posséder son propre billet. Il constitue son droit de participer à l'activité. Aux fins d'assurance responsabilité, chaque participant devra lire, comprendre et s'informer des risques inhérents à la pratique du paraski. Pour ce faire, *Paraski Aventure* fournira au participant la documentation nécessaire et jugée pertinente avant le début de l'activité. En contrepartie et suite à l'exposé du moniteur, tous les participants devront signer une reconnaissance du risque. Pour les participants d'âges mineurs, le consentement et la signature des parents sont exigés. En outre, l'assurance responsabilité de l'excursion est incluse dans le prix d'achat du billet.

Mode de paiement :

Le billet de *Paraski Aventure* doit être payé en totalité au moment de son émission. Le paraskieur peut payer en argent comptant, par paiement direct, par chèque visé ou de voyage, par mandat-poste ou par carte de crédit. Nous acceptons les cartes de crédit suivantes : Visa, Master Card et American Express.

Taxes

En vertu des lois fiscales canadiennes, chaque forfait est assujéti à la TPS (taxe sur les produits et services) et à la TVQ (taxe de vente du Québec).

Annulation du cours :

Paraski Aventure se réserve, en tout temps, le droit d'annuler un cours en raison des mauvaises conditions météorologiques, de manque de vent ou de neige et/ou de sécurité insuffisante. Cette annulation peut survenir à tout moment avant ou pendant l'activité. Dans le cas d'une annulation, *Paraski Aventure* n'assumera aucuns frais de déplacement ni d'hébergement des paraskieurs. Les forfaits resteront toutefois valides durant leur période de validité.

Règlements :

Nul n'a le droit de participer aux activités de *Paraski Aventure* sans être muni d'un forfait vendu par *Paraski Aventure*, un de ses représentants ou revendeurs. Les instructeurs sur le terrain sont autorisés à refuser un paraskieur pour des raisons de santé ou de sécurité. Avant d'être en mesure de louer une voile ou tout équipement appartenant à *Paraski Aventure* le client doit être inscrit et/ou avoir suivi la formation minimale soit le cours d'initiation.

Sous-traitance :

Tous les cours de paraski sont susceptibles d'être effectués par un ou des sous-traitants accrédités *Paraski Aventure*. Tous nos sous-traitants sont soumis aux normes de qualités exigées par *Paraski Aventure* pour ses paraskieurs.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Le détenteur du billet assume toutes les responsabilités quant aux risques et dangers pouvant découler d'un cours et/ou d'une activité quelconque découlant de la pratique du paraski et renonce à toute réclamation pour pertes et dommages résultant de quelque cause que ce soit, avant, pendant ou après l'activité à laquelle donne droit ce billet. Le détenteur de forfait autorise *Paraski Aventure* à utiliser son image lors d'un enregistrement sur vidéo ou toute autre transmission ou reproduction, en totalité ou en partie, de l'activité à laquelle ce billet lui donne droit. Avis de limitation de responsabilité en matière d'effets personnels : *Paraski Aventure* n'encourt aucune responsabilité pour les articles fragiles ou de valeur, gardés sur le paraskieur, à l'intérieur de nos installations et/ou véhicule pendant la pratique de l'activité.